



**BANQUES ET
ASSURANCES
SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

INFOS SOCIALES

Décembre
2018

Délégation Nationale Cfdt
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77
delegation-nationale@cfdt-sg.fr

ACCÉLÉRATION DU PLAN D'ÉCONOMIE ... CE SONT LES SALARIÉS QUI PAIENT L'ADDITION !!!

Après 6 années de disette, la Direction persiste et signe : pas de mesure salariale significative à la hauteur des efforts fournis par les salariés.

Mais comme notre très cher DG veut se montrer généreux et à l'écoute, il nous promet un petit quelque chose pour les plus bas salaires, afin de compenser leur perte de pouvoir d'achat, et un geste envers les experts, il ne faudrait quand même pas qu'ils aillent regarder ailleurs !

De plus, comme à son habitude, F.OUDEA privilégie la rémunération financière et fait miroiter un potentiel supplément d'intéressement.

C'est cela une entreprise socialement responsable : on privilégie le capital plutôt que de récompenser le travail avec une vraie mesure pérenne qui s'inscrit sur la durée et dont on garde le bénéfice pour la retraite.

Cerise sur le gâteau, la Direction a décidé de s'attaquer aux avantages sociaux dont bénéficient les salariés. Il n'y a plus aucun tabou et aucun frein à la voracité de nos dirigeants qui estiment que la loyauté ne doit plus être récompensée : Médaille du travail et indemnités de fin de carrière doivent être revues à la baisse.

Rassurez-vous, la Direction a conscience qu'elle s'attaque à un symbole fort mais vraiment, elle ne peut pas faire autrement, il faut faire plus d'économies et plus vite. Alors que le baromètre employeur montre une baisse de l'engagement des salariés quoi de mieux pour les motiver !

Même si la méthode retenue se veut « douce et progressive », l'addition reste lourde pour les salariés :

- Concernant la Médaille du Travail, le montant de la prime serait ramené à 0,5 mois de salaire pour tous mais uniquement sur la base d'une ancienneté SG ; dans le cas contraire cette prime serait proratée à l'ancienneté au sein de l'entreprise.
- Concernant les Indemnités de Fin de Carrière, la Direction souhaite revenir au niveau conventionnel de manière progressive afin de ne pas trop pénaliser les salariés de plus de 50 ans. Le montant à verser résulterait d'une moyenne entre l'IFC actuelle arrêtée à une date butoir à définir et l'IFC conventionnelle calculée à partir de la date butoir jusqu'à la date de départ effective. C'est à y perdre son latin.

Pour expliquer toutes ces mauvaises nouvelles ce sont toujours les mêmes arguments :

- Un environnement économique très compliqué,
- Un secteur bancaire sous pression,
- Des taux qui restent très bas, contrairement aux prévisions,
- Convaincre les marchés,
- S'aligner avec les autres entreprises
- Et bien évidemment atteindre le niveau de dividendes promis aux actionnaires.

STOP, CELA SUFFIT !

Après avoir vanté pendant des années « L'esprit d'équipe », le nouveau slogan de Société Générale affirme « L'avenir c'est vous ».

Il est temps de se mobiliser pour montrer à la Direction que l'avenir c'est nous et que nous avons toujours l'esprit d'équipe pour défendre nos droits et notre avenir.

Aujourd'hui ce sont les indemnités de carrière et la médaille du travail qui sont remis en cause, qu'en sera-t-il demain ?

➡ **Vous souhaitez sauvegarder vos acquis sociaux, signez la pétition que vous trouverez sur notre site cfdt-sg.fr**

Il n'y a que notre force collective qui pourra faire reculer la Direction.



Adhérez en ligne, c'est pratique : www.cfdt-sg.fr/adhesion.html

Pour vous désabonner de nos publications électroniques :
<https://www.cfdt-sg.fr/sg-desabonnement.html>